

Les règles de publicité des actes des communes sont modifiées depuis de juillet 2022 L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret d'application qui s'en est suivi

**Comptes rendus des séances du conseil municipal**

A partir de juillet 2022, il sera seulement obligatoire d'afficher en mairie et de publier sur le site Internet « la liste des délibérations examinées par le conseil municipal », dans les huit jours suivant la séance.

**Procès-verbal**

La force juridique du procès-verbal est quant à elle consolidée. L'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales (modifié par l'ordonnance) nous rappelle qu'un procès-verbal doit impérativement être rédigé par le secrétaire de séance, approuvé par le Conseil Municipal et signé par le maire pour chaque séance.

## **COMPTE RENDU ANALYTIQUE Conseil Municipal du 19 octobre 2022 19h00**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVRIER, Maire. La convocation précisant le lieu et les conditions de la réunion ordinaire a été envoyée à chaque élu le 13 octobre 2022 conformément aux dispositions du C.G.C.T. (articles L.2121-10 – L.2121-11).

Étaient présents : M. CHEVRIER Philippe, M. MONNEREAU Patrick, M. BRUNET Élisée, M. BLANCKAERT Didier, M. CHOTEAU Philippe, M. BOSCH David, M. FAVAUDON Dominique, Mme MATULEWIEZ CIEPIELA Stéphanie, Mme BERRO Souraya, Mme CONIL Brigitte, M. BALDASSARI Henri,

Étaient absents excusés : M. RENARD Roger (donne pouvoir à M. Dominique FAVAUDON), M. BIGOT Mickaël

Nombre de conseillers en exercice : 13                      Présents : 11                      Votants : 12

Assistait à la réunion : Mme Stéphanie KHIATE, Secrétaire Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Didier BLANCKAERT.

### **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 septembre 2022**

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## **01 DOMAINE ET PATRIMOINE – Autorisation donnée à M. Le Maire de vendre le bien immobilier 1 avenue des Acacias La Brée les Bains**

Rapporteur : M. Le Maire

Intervenants : M. Favaudon, M. Renard (par écrit),

Délibéré à la majorité des membres présents ou représentés,

Adopté par	10	Voix	Majorité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	10	Voix	
CONTRE	1	Voix	M. Renard
ABSTENTION	1	Voix	M. Favaudon
NPPV			

## **02 FINANCES LOCALES – Retrait de la délibération n°04 en date du 21 septembre 2022 instaurant l'accord de la Garantie d'emprunt de 2 612 347 € pour la construction de 17 logements sociaux rue des Varennes et rue Joussemet par Immobilière Atlantic Aménagement**

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## **03 FINANCES LOCALES – Garantie d'emprunt de 2 612 347 € pour la construction de 17 logements sociaux rue des Varennes et rue Joussemet par Immobilière Atlantic Aménagement**

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 04 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – Avis sur le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 05 COMMUNAUTE DE COMMUNES - Avis sur le rapport d'activité d'urbanisme 2021 de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 06 PERSONNEL TERRITORIAL – Modifications apportées aux protocoles d'ARTT (Aménagement et réduction du temps de travail)

Rapporteurs : M. Le Maire, Mme Khiate

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 07 PERSONNEL TERRITORIAL – Révision du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Rapporteurs : M. Le Maire, Mme Khiate

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 08 PERSONNEL TERRITORIAL – Modification du tableau des effectifs autorisés, création et suppression de postes

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## 09 EAU17 – Avis sur les rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2021

Rapporteur : M. Le Maire

Délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Adopté par	12	Voix	Unanimité
Présents ou représentés	12	Voix	
Exprimés	12	Voix	
POUR	12	Voix	
CONTRE			
ABSTENTION			
NPPV			

## Compte rendu des décisions du Maire

Néant

## Questions diverses

Levée de séance 19h25

Le 20 octobre 2022

Le Maire,

  
Philippe CHEVRIER